

COMMENTAIRE DE DOCUMENTS GÉOGRAPHIQUES

ÉPREUVE À OPTION : ORAL

Marie BRIDONNEAU, Hadrien DUBUCS

Durée de préparation : 1 heure ; durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 20 minutes d'exposé et 10 minutes de questions

Type de sujet donné : carte IGN au 1/25 000^e sur la France complétée de deux documents d'appoint (photographie, document iconographique, texte, document cartographique) aidant à traiter le sujet indiqué

Modalités de tirage du sujet : tirage au sort d'un sujet (pas de choix)

Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : atlas

Le jury a pu entendre cette année 11 candidats, qui ont obtenu des notes entre 7 et 20.

Les conditions de l'oral étaient les mêmes que l'an dernier : carte topographique au 1/25 000 systématiquement accompagnée d'une page contenant deux documents annexes devant être eux aussi obligatoirement commentés. Les sujets sont orientés thématiquement. Le jury n'ayant, en aucun cas, l'intention de piéger les candidats, les documents annexes doivent être pensés comme des compléments pour comprendre et analyser plus finement un enjeu important présenté par le sujet thématique, ou encore pour permettre une analyse à plusieurs échelles (la photographie aérienne se prête ainsi très bien à une analyse très locale de morphologie urbaine par exemple). Le jury invite donc les candidats à davantage prêter attention aux documents annexes ainsi qu'à l'intitulé du sujet lors de la préparation.

On a apprécié le bon niveau de la préparation des candidats et notamment certains exposés très bien maîtrisés face à des sujets difficiles. La clarté et le dynamisme d'exposition, la maîtrise des enjeux et la capacité à répondre à des questions précises sont des qualités partagées par plusieurs candidats. Le temps de questions a, de plus, très souvent montré la combativité et les capacités critiques des candidats, participant par là au plaisir du jury à les entendre. Par exemple, un très bon exposé sur la périurbanisation avec la carte de Lorient comme support a été enrichi par des réponses très convaincantes aux questions du jury, au cours desquelles il a été demandé à la candidate de préciser des définitions (mitage) et d'affiner des hypothèses (par exemple l'idée d'une spécificité du processus de périurbanisation en contexte insulaire).

Ce bon niveau de préparation concerne aussi la dimension formelle de l'exercice : les exposés étaient toujours clairement structurés et respectaient les formes exigées (introduction, développement en deux ou trois parties articulées, limites strictes des 20 minutes). Le jury invite d'ailleurs les candidats à se sentir libres d'adopter des plans en deux parties si le sujet et la carte s'y prêtent. La prestation orale à proprement parler a été plus inégalement réussie. Le jury insiste donc sur l'importance de conserver tout au long de l'exposé, et en dépit de la fatigue, une grande clarté d'élocution et un souci constant de rendre intelligible le raisonnement. Ménager des pauses, regarder son auditoire, désigner clairement les éléments commentés sur la carte et les documents d'accompagnement, sont autant d'éléments indispensables à la qualité de l'exposé.

La rigueur dans l'appréciation et la mesure des phénomènes doit bien sûr primer sur les facilités de langage : le souci de se montrer à l'aise à l'oral, fort appréciable, ne doit pas signifier se laisser emporter dans des envolées lyriques fort peu utiles pour évaluer la finesse du commentaire. En revanche, en s'appuyant sur la carte et sur les documents tout au long de l'exposé et pendant le temps de questions, de très bons candidats ont su faire preuve d'une grande rigueur associée à un oral dynamique.

Sur le fond, le jury a également valorisé la capacité de certains candidats à présenter des points de leur exposé comme des hypothèses plutôt que comme des affirmations, quand ils n'avaient aucun élément permettant de trancher. Si tous les documents permettaient en effet de mettre en avant certains éléments, il était cependant évident qu'ils ne pouvaient pas rendre intégralement compte de la complexité socio-économique des territoires présentés. Plus généralement, le sens de la nuance est une qualité à laquelle le jury est toujours très attentif. Les grandes catégories descriptives (ville moyenne, littoral touristique, etc.) sont certes attendues pour contextualiser l'espace cartographié, mais le jury attend des candidats qu'ils les explicitent, les décomposent voire les discutent grâce aux réalités empiriques très fines auxquelles la carte topographique donne accès. Par exemple, le jury a beaucoup apprécié que la carte de Pontivy ne fasse pas l'objet d'un propos général et plaqué sur le modèle agricole breton, mais qu'au contraire le candidat s'efforce constamment d'en saisir la complexité des traductions territoriales et ses éventuelles contradictions, en repérant par exemple des formes émergentes et très locales de mise en tourisme, dont rendait compte l'un des documents annexes.

Le jury rappelle que les candidats doivent être en mesure de traiter un sujet relatif à toute portion du territoire français : il convient donc d'avoir un minimum de connaissances et de références sur les principaux types d'espaces français (vieille région industrielle, grands vignobles, etc.). Le candidat peut se retrouver en grande difficulté par manque de connaissances sur une région, malgré une bonne maîtrise de l'exercice du commentaire. Dans le même sens, il convient de mettre en lumière, ou au moins d'émettre des hypothèses, sur les processus de formation des territoires. L'histoire des espaces représentés sur les cartes à commenter doit être prise en compte avec plus de rigueur : dire que le tourisme est un phénomène « récent » sur la Côte d'Azur est beaucoup trop vague. Il a semblé au jury que les candidats manquaient globalement de culture historique sur la formation du territoire français, en particulier concernant les grandes séquences et les grands acteurs de l'aménagement du territoire. Or, la forêt des Landes, les espaces viticoles, les villes nouvelles ou encore les villes portuaires ne peuvent évidemment pas être analysés comme des réalités anhistoriques ou spontanées, et l'analyse du territoire cartographié n'est pertinente que si elle met en avant son épaisseur temporelle et les facteurs historiques qui contribuent à expliquer ses caractéristiques contemporaines.

Le jury tient aussi à rappeler que la géographie est avant tout une science sociale et que les candidats ne peuvent faire abstraction des grands phénomènes sociaux et politiques qui marquent les territoires français : crise sociale et politique dans les vieilles régions industrielles, poids des inégalités socio-spatiales dans les banlieues parisiennes, etc. Ainsi a-t-on regretté que la carte d'Hénin-Beaumont ne fasse pas l'objet d'une contextualisation intégrant l'histoire minière, les difficultés sociales liées aux crises sectorielles de l'appareil productif, ou encore la place de la ville dans la géographie du vote Front National. L'effort réalisé par certains candidats pour inscrire leur analyse dans un contexte historique, social et politique précis a donc été particulièrement apprécié.

Liste des sujets proposés (toujours centrés sur une carte topographique au 1/25 000^e) :

- 1/ L'industrie sur la carte d'Hénin-Beaumont (documents annexes : photographies d'un terril et d'une zone industrielle récente)
- 2/ Les loisirs sur la carte de Marne-la-Vallée (documents annexes : plan des parcs Disney ; court extrait d'une thèse en urbanisme)
- 3/ Le « modèle breton » sur la carte de Pontivy (documents annexes : affiche de promotion d'un concours bovin à Pontivy ; carte de la spécialisation des exploitations agricoles en Bretagne)
- 4/ La périurbanisation sur la carte de Lorient (documents annexes : carte de la communauté d'agglomération de Lorient ; tableau de l'évolution du nombre de logements par catégorie dans la commune de Caudan – source INSEE)
- 5/ Les dynamiques d'un territoire de faible densité : la carte d'Avallon-Vézelay (documents annexes : photographie aérienne de Vézelay ; carte du solde migratoire communal 1999-2014, INSEE)
- 6/ Banlieues résidentielles et banlieues productives sur la carte de Versailles (documents annexes : photographie de Carrières-sous-Poissy ; carte de la part de l'activité présenteielle par commune, INSEE, 2011)
- 7/ Une métropole régionale : la carte de Toulouse (documents annexes : carte d'Etat-Major 1820-1860 ; photographie aérienne de Toulouse)
- 8/ Les dynamiques d'un arrière-pays méditerranéen : la carte de Saint-Tropez / Sainte-Maxime (documents annexes : carte de l'état-major, 1820-1866 ; carte des soldes migratoires communaux 1999-2011, INSEE)
- 9/ Les dynamiques d'un espace de moyenne montagne : la carte de Pontarlier / Levier (documents annexes : photographie aérienne de La Cluse-et-Mijoux ; carte de l'indice de l'emploi touristique dans l'emploi communal en 2010, INSEE)
- 10/ Entre ville et campagne : la carte de Pessac (documents annexes : photographie aérienne des vignobles de la Médoquine et de Haut Brion à Pessac ; extrait du site de « la Technopole Bordeaux Montesquieu »)
- 11/ Dynamiques urbaines et périurbaines sur la carte de Narbonne (documents annexes : photographie aérienne de Peyriac-de-Mer ; carte de la part des résidences secondaires et solde migratoire communal 1999-2011, INSEE)